

Conseil Municipal du	12 février 2024
----------------------	-----------------

à	18h00
---	-------

N°ordre	10
N° identifiant	2024-0022

Titre	Budget Principal - Subvention versée au budget Service funéraire
-------	--

Rapporteur(s)	M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation	31/01/2024

Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance	Coralie BREUILLÉ-JEAN

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	53	
Quorum	27	

Présents	43	Mme Léonore MONCOND'HUY - Maire M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Vincent GATEL - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Robert ROCHAUD Adjoint M. Frankie ANGEBAULT - Mme Lisa BELLUCO - M. Bastien BERNELA - Mme Alexandra BESNARD - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - Mme Julie FONTAINE - M. Bouziane FOURKA - M. Aloïs GABORIT - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - Mme Solange LAOUDJAMAÏ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - Mme Myriam MARCIL - M. Christian MICHOT - M. Pierre NÉNEZ - M. Maxime PÉDEBOSCQ - Mme Clémence POURROY - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre- Étienne ROUET - M. Théo SAGET - Mme Claude THIBAUT Conseillers municipaux
----------	----	--

Absents	1	Mme Béatrice BEJANIN Conseillère municipale
---------	---	---

Mandats	9	Mandants	Mandataires
		Mme Samira BARRO-KONATÉ	Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN
		Mme Isabelle CHÉDANEAU	M. Anthony BROTTIER
		M. Rafael DOS SANTOS CRUZ	Mme Hélène PAUMIER
		Mme Alexandra DUVAL	Mme Julie FONTAINE
		M. Jean-Louis FOURCAUD	M. Robert ROCHAUD
		M. Amir MISTRIH	M. Théo SAGET
		Mme Chantal NOCQUET	M. Stéphane ALLOUCH
		Mme Sylvie SAP	M. Pierre-Étienne ROUET
		Mme Lucile VALLET	M. François BLANCHARD
Observations	L'ordre des délibérations est le suivant : 1 à 42		
	Retours de Zoé LORIOUX - - CHEVALIER, Élisabeth NAVEAU DIOP et de Maxime PÉDEBOSCQ. Sortie de Didier LONGUEVILLE.		

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Ressources Direction Finances
------------------	--

L'équilibre du budget Service funéraire, ne peut être assuré sans une participation financière du budget Principal.

Pour l'exercice 2024, le besoin maximum est de 250 611 €.

- Après examen de ce dossier, il vous est proposé :
- de verser une subvention à ce budget d'un montant maximum de 250 611 € qui pourra intervenir en plusieurs fois et être ajustée en fonction des besoins effectivement constatés
 - d'imputer la dépense correspondante à l'article 657363 du budget Principal
 - d'imputer la recette correspondante à l'article 7741 du budget Service funéraire.

POUR	44		La Maire,
CONTRE	7	M. François BLANCHARD, M. Aurélien BOURDIER, M. Alain CLAEYS, M. Bouziane FOURKA, Mme Carine GILLES, Mme Monique HERNANDEZ, Mme Lucile VALLET.	Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	1	M. Didier LONGUEVILLE.	Coralie BREUILLÉ-JEAN



RESULTAT DU VOTE	Adopté
------------------	--------

Mise en ligne le	16 février 2024		
Date de réception en préfecture	16 février 2024	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20240212-183962-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.1	Decisions budgetaires	